

Procès-verbal de la séance constitutive de la Commission d'Établissement de Mon-Repos

3 octobre 2022, 19h30 | Salle des Maitres Mon-Repos

- Parents :** Laetitia Campos, Carolina Carion, Marc Demierre, Mélissa Fodil, Magalie Savoye, Sylvie Wyssa
- Professionnels :** Maxime Clerc, Nathalie Corbat, Sarah Freda, Catherine Gigon Niklaus, Robin Laffely, Julien Schaefer
- Organisations :** Karma Al Azmeh Valluy, Aude Gelin, Juliane Ingold, Marivi Lévêque, Gaële Volken
- Autorités politiques : -**
- Excusés/absents :** Béatrice Demenet Gugelmann, Danielle Mersch, Françoise Piron, Magali Zuercher
- Invitées :** Fabienne De Pietro, Claude Zryd
- Visiteur :** Caroline Valéiras

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Magalie Savoye ouvre la séance en proposant un tour de table afin de se présenter à Aude Gelin qui représentera le Temple de Chailly, ainsi qu'à Caroline Valéiras, membre potentiel du quart parent. Chaque membre de la Comet se présente. Mme De Pietro est présente suite à la démission de Magalie Savoye. Le poste de président est à pourvoir. Mme De Pietro est à disposition pour répondre aux questions techniques concernant le cahier des charges du futur président.

Mme Zryd fait un rapide bilan sur la rentrée dans l'Établissement. 1141 élèves ont été accueillis dans les 8 collèges de l'Établissement. Une 2ème classe d'accueil a été ouverte. Pour l'instant, il y a peu de projets prévus. Une formation "Education numérique" est en cours, ainsi qu'une formation sur les moyens de math. Une nouvelle doyenne a fait son entrée dans le Conseil de Direction.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV de la séance précédente (11 avril 2022)

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents sans modifications.

4. Présentation des nouveaux membres et démission des membres

Aude Gelin représentera le Temple de Chailly et fera partie du quart associatif.

Caroline Valeiras est en visite lors de cette séance afin de découvrir une séance de la Comet, en vue d'une potentielle intégration dans le quart parent.

Magalie Savoye quitte son poste de présidente, car sa fille ne fait plus partie de l'Etablissement. Elle indique qu'un nouveau président va devoir être élu. Elle informe également que deux présidents d'autres Comet se sont proposés afin de soutenir et accompagner la nouvelle ou le nouveau président.

Mme De Pietro indique que le président ne peut pas être élu au sein du quart enseignant. Deux séances sont d'ores et déjà fixées. La réunion de coordination des présidents qui aura lieu le 31.10, afin de discuter de manière informelle et d'échanger sur les projets. Il y aura également une rencontre le 24.11 au collège des Bergières où les membres des Comet auront la possibilité d'échanger. Cette rencontre se fera sous forme de stands. Chacun est libre d'y participer. Mme De Pietro enverra les informations.

Pour l'instant, personne ne souhaite prendre le poste. Un délai de réflexion est accordé.

5. Collecte de jouets à l'Eglantine

Catherine Gigon Niklaus explique que ce n'était pas un marché mais une collecte. Les jouets ont été collectés dans les classes. Solidarité Jouets est venu les chercher le 18 juin. Beaucoup de jouets ont été récoltés. Mme Zryd indique que les élèves ont eu beaucoup de plaisir.

Marivi Lévêque soulève un point d'interrogation. Elle se demande comment la Comet pourrait être au courant des projets mis en place par les enseignants. En effet, un sous-groupe avait travaillé sur un marché aux jouets et celui-ci avait finalement été repoussé suite au projet de collecte de l'Eglantine.

Mme Zryd rappelle les raisons du report du marché (mois de juin chargé + projet de l'Eglantine).

Mme De Pietro indique qu'il est nécessaire qu'un lien soit fait avec les Conseils des élèves organisés dans chaque école de l'Etablissement.

Marivi Lévêque souhaite comprendre le rôle de la Comet. Doit-elle soutenir les projets des élèves ou mettre sur pied de nouveaux projets ?

Karma Al Azmeh Valluy rappelle qu'avant le Covid, certains membres de la Comet étaient allés se présenter aux conseils des élèves. Cela n'a pas été reconduit depuis.

Les projets mis en place par les délégués sont souvent pour un bâtiment, et non pour l'Etablissement. La Comet peut soutenir financièrement certaines demandes, mais son rôle ne sera pas primordial dans la réalisation des projets des conseils des élèves.

6. Suivi des projets (Marché aux jouets, Chemin Vert, Conférence des écrans)

Magalie Savoye utilise l'exemple du projet du Marché aux jouets pour expliquer un point de fonctionnement. Chaque décision doit être votée par les membres de la Comet.

Mme Zryd indique que le sous-groupe du Marché aux jouets avaient effectivement beaucoup avancé, sans que la Comet soit tenue informée de l'avancée des réflexions.

Magalie Savoye ajoute que dans cette situation, la Comet peut se réunir de manière extraordinaire. Une réunion aurait pu être organisée afin que le sous-groupe présente et fasse valider l'avancée du projet.

Les projets doivent être portés par une majorité des membres de la Comet.

Mme Zryd trouve qu'il est important de réfléchir aux trois projets simultanément car selon elle, cela pourrait être trop conséquent de mettre sur pied ces 3 projets en une année (Marché aux jouets, Chemin Vert, Conférence des écrans).

Marivi Lévêque explique que le projet du chemin vert est à l'arrêt. Personne n'a pris contact avec Danielle Mersch pour la mise en place des bourdons. Si un projet intéresse, il faut que les personnes s'impliquent et guident la démarche.

Karma Al Azmeh Valluy propose que les projets soient transmis également aux enseignants de l'Etablissement afin de les inclure également. Il est important que ces projets soient fédérateurs et portés par l'école. Une communication doit être faite auprès du corps enseignant.

Mme Zryd propose de le faire, via le Sharepoint de l'Etablissement afin de communiquer avec les enseignants et ainsi faire vivre les projets. Une présentation peut également être faite lors d'une conférence plénière (rencontre entre tous les professionnels de l'Etablissement).

Il est important que la Comet puisse maintenir le lien avec les quatre quarts.

A l'heure actuelle, les membres de la Comet ne parviennent pas à faire un choix sur le projet de l'année. Plusieurs facteurs entrent en jeu. Françoise Piron étant absente, il est difficile de déterminer où elle en est. Maxime Clerc propose de relancer la réflexion sur les bourdons et la construction de nid. Le projet de conférence sur les écrans doit être lié avec un projet dans les classes. Pour rappel, cette conférence avait été liée à un projet effectué dans les classes par l'équipe santé (Dix jours sans écran). Celui-ci avait rencontré un franc succès auprès des élèves. L'équipe santé pourrait-elle le reconduire ? Mme Zryd va prendre contact avec l'équipe santé afin de déterminer si ce projet peut être remis sur place, au printemps.

Nathalie Corbat propose que la votation soit faite à la prochaine séance. Ce temps permettra d'aller chercher certaines informations, d'éventuellement organiser un tournus pour les visites aux conseils des élèves et également récolter des informations auprès des délégués. Aucune décision n'est donc prise.

7. Budget 2022 de la Comet Mon-Repos

Magalie Savoye indique que chaque Comet a un budget de 1000.- par année civile. Si une Commission n'a pas de projet, cette somme peut être donnée à d'autres commissions.

Sarah Freda explique que des enseignants du collège de Chissiez l'ont contacté pour effectuer un projet dans la cour de récréation (une fresque). Ils cherchent un financement pour cette cour.

Mme De Pietro indique qu'un financement pour un projet de bâtiment est possible.

Marivi Lévêque indique que ces sous pourraient aussi être utilisés pour l'achat éventuel de caméras ou de bois pour la confection des nids. Il suffit qu'un enseignant reprenne les démarches et fasse un budget pour un achat en 2022. Elle relève que si Françoise Piron avait été là, elle n'aurait pas hésité quant à l'utilisation de ce montant pour l'achat de matériel pour le Chemin Vert.

Mme Zryd estime qu'il sera préférable de soutenir un projet en cours sur l'Etablissement et que cette décision aura plus de sens que de donner cette somme à une autre commission.

Magalie Savoye souhaite que Sarah Freda envoie un dossier de présentation du projet au bureau de la Commission. Une décision sera prise lors de la prochaine séance.

8. Divers

Personne ne s'est encore proposé pour la présidence. Carolina Carion et Sylvie Wissa réfléchissent à cette éventualité.

Magalie Savoye indique également qu'une place dans le quart parent est à repourvoir.

Caroline Valéiras accepte d'intégrer la Comet. Elle est élue à l'unanimité par l'assemblée pour le quart parent.

9. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 28 novembre à 19h30 à la Salle des maîtres du Collège de Mon-Repos.